

**Institut Saint-Michel**

Rue du Collège, 126  
4800 Verviers  
Tél. 087/39.46.50  
www.saintmichelverviers.be



**ENSEIGNEMENT  
SECONDAIRE**

« Si Noël c'est la Paix, la Paix doit passer par nos mains.  
Si Noël c'est la Lumière, Dieu la met dans nos cœurs pour la porter aux autres.  
Si Noël c'est la Justice, nous devons en être les instruments.  
Si Noël c'est l'Espérance, elle doit briller dans nos yeux.  
Si Noël c'est la Joie, elle doit nous aider à comprendre la souffrance des autres.  
Si Noël c'est la Liberté, elle doit nous porter au respect.  
Si Noël c'est la Vérité, elle doit faire partie de notre vie. »  
Des jeunes Haïtiens.

Madame, Monsieur,  
Chers Parents,

Malgré les circonstances particulières que nous connaissons, permettez-nous, au nom de toute l'équipe éducative de l'Institut, de vous souhaiter, ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, une merveilleuse fête de Noël et une très belle année 2021, remplie d'Amour et de Paix.



Vous venez de recevoir le bulletin scolaire de votre enfant et vous souhaitez peut-être obtenir des informations complémentaires. **Deux réunions de parents** sont prévues dans la deuxième quinzaine du mois de janvier, en espérant que les conditions sanitaires nous le permettent :

- le mardi 26 janvier pour les élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années ;
- le jeudi 28 janvier pour les élèves de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> années.

Vous pouvez vous y inscrire via le formulaire que vous trouverez dans le bulletin de votre enfant. Entretemps, n'hésitez pas à contacter personnellement la direction ou les professeurs si l'un ou l'autre problème vous préoccupe.

Pour rappel, au cours du second semestre, votre enfant recevra encore deux bulletins, avant le bulletin final remis le lundi 28 juin (le vendredi 25 en 6<sup>e</sup>) :

- **un premier** couvrant la deuxième période, **le vendredi 26 mars**;
- **un second** couvrant la troisième période, **le mercredi 2 juin**.

**Les cours reprendront le lundi 4 janvier à 08h25** selon l'horaire instauré depuis le 16 novembre puisque l'enseignement à distance se prolongera au moins jusqu'au 15 janvier 2021.

Concrètement, **les élèves de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> années** recommenceront normalement et **les élèves des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés** viendront à l'école un jour sur deux, avec un enseignement hybride, combinaison d'enseignement en classe et à distance.

**Calendrier des présences en classe** pour les deux semaines de la rentrée :

Lundi 04/01	Mardi 05/01	Mercredi 06/01	Jeudi 07/01	Vendredi 08/01
Elèves de 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup>	Elèves de 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>	Elèves de 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup>	Elèves de 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>	Elèves de 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup>
Lundi 11/01	Mardi 12/01	Mercredi 13/01	Jeudi 14/01	Vendredi 15/01
Elèves de 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>	Elèves de 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup>	Elèves de 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>	Elèves de 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup>	Elèves de 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>

Comme depuis le 16 novembre 2020, les jours de présence à l'école s'organiseront selon l'horaire habituel. Et les jours où les élèves ne seront pas présents à l'école, soit un enseignement à distance sera organisé par les professeurs selon l'horaire habituel, soit un recours à des travaux plus classiques à faire à domicile seront proposés. Pour rappel, chaque élève est tenu à être présent aussi bien à l'école les jours d'enseignement en présentiel que lors des cours à distance dispensés par leurs professeurs. Les absences lors des cours à distance seront signalées aux éducateurs/trices.

Nous profitons également de la présente pour vous rappeler qu'un calendrier, reprenant les grandes dates de l'année scolaire, se trouve sur notre site Internet [www.saintmichelverviers.be](http://www.saintmichelverviers.be). Vous y trouverez également nos projets et règlements, nos options, des informations sur la vie à l'école, des photos, les voyages organisés par l'école, les circulaires, les communications de la direction... De nouvelles adresses électroniques ont aussi été créées pour pouvoir contacter un éducateur ou transmettre un certificat médical.

- [educ1-2@saintmichelverviers.be](mailto:educ1-2@saintmichelverviers.be) pour les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années ;
- [educ3@saintmichelverviers.be](mailto:educ3@saintmichelverviers.be) pour les élèves de 3<sup>e</sup> année ;
- [educ4@saintmichelverviers.be](mailto:educ4@saintmichelverviers.be) pour les élèves de 4<sup>e</sup> année ;
- [educ5-6@saintmichelverviers.be](mailto:educ5-6@saintmichelverviers.be) pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années.

Nous restons à votre disposition pour toute information que vous jugeriez utile et, en vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers Parents, l'expression de notre entier dévouement.

André DAMOISEAU  
Philippe WAUCOMONT  
Directeurs